



## DROITS D'INSCRIPTION JOURNÉES DE FORMATION PERFUSION

Droits d'inscription JFP	Dates : 18 et 19 juin 2026	Lieu : LILLE
Description des droits d'inscription	PU HT	Montant HT*
Inscription individuelle – membre actif SFACCEC <sup>(1,2)</sup>	450 €	450 €
Inscription individuelle – non membre SFACCEC <sup>(1,3)</sup>	500 €	500 €
Inscription individuelle – membre associé SFACCEC <sup>(1,4)</sup>	(sur devis)	
Inscription par convention de formation professionnelle <sup>(1,5)</sup>	500 €	500 €

\* SFACCEC - Association Loi 1901 non assujettie à la TVA

- 1) *Les Journées de Formation Perfusion (JFP) sont créées pour les perfusionnistes français ainsi que les perfusionnistes francophones qui travaillent hors de nos frontières. L'inscription aux JFP est conditionnée à l'adhésion à la SFACCEC par le paiement de la cotisation pour l'année en cours.*
- 2) *L'inscription individuelle des membres actifs est réservée aux perfusionnistes travaillant en France. Dans le cadre d'une convention Medtech, les prises en charges, comprenant les frais d'inscription aux JFP (donnant l'accès au programme scientifique, à l'exposition, aux pauses café et déjeuners), les frais de transport et les frais d'hébergement ne seront possibles que pour les perfusionnistes travaillant en France métropolitaine et en France d'outre-mer\* (\*sauf le transport). Le nombre de ces prises en charge par les industriels est limité. Elles seront gérées par notre prestataire de service organisationnel Overcome. (Non inclus : soirée des Journées, tarif à préciser)*
- 3) *L'inscription individuelle pour les non-membres concerne les personnes exerçant dans l'environnement proche de la Circulation Extra Corporelle autres que perfusionnistes. Les frais d'inscription individuelle pour un non-membre comprennent l'accès au programme scientifique, à l'exposition, aux pauses café et déjeuners (servis dans l'exposition).*
- 4) *L'inscription individuelle des membres associés est réservée aux perfusionnistes francophones travaillant hors de nos frontières. Les frais d'inscription individuelle pour un membre associé SFACCEC comprennent l'accès au programme scientifique, à l'exposition, aux pauses café et déjeuners (servis dans l'exposition). Possibilité d'hébergement\*\* pour 2 nuitées et de transports sur demande (un devis sera proposé par notre prestataire de service organisationnel Overcome). (Non inclus : soirée des Journées, tarif à préciser)*

\*\* en fonction des places disponibles

- 5) *L'inscription individuelle par convention de formation continue professionnelle concernent les perfusionnistes ou les personnes exerçant dans l'environnement proche de la Circulation Extra Corporelle et travaillant en France. Les frais d'inscription individuelle par convention de formation continue professionnelles comprennent l'accès au programme scientifique, à l'exposition, aux pauses café et déjeuners (servis dans l'exposition).*

# LES ENGAGEMENTS FORMATION DE LA SFACCEC

L'univers de la perfusion et de l'assistance circulatoire est en constante évolution depuis quelques années. La SFACCEC est un des rares organismes en France à réaliser la formation continue spécifique dans les domaines de la perfusion et de l'assistance circulatoire.

Ces journées de formation s'adressent aux professionnels exerçant dans ces domaines.

Leur contenu est adapté et ciblé.

## *La SFACCEC les accompagne et leurs donnent les éléments afin qu'ils puissent :*

- 1) S'affirmer en tant que professionnel expert de leur domaine,
- 2) Acquérir tous les éléments nouveaux de la pratique professionnelle,
- 3) Restituer leurs acquis, les transférer et les mettre en place dans leur univers professionnel,
- 4) Initier le développement d'actions dans leur domaine de compétences
- 5) S'épanouir en tant que professionnel de la CEC et de l'assistance circulatoire.

## *Pour atteindre ces objectifs, la SFACCEC s'engage pour :*

- 6) Apporter aux participants les meilleures conditions pour cette formation. Le lieu retenu cette année est le Grand Palais de Lille, qui propose toutes les facilités et tout le confort pour atteindre cet objectif.
- 7) Retenir les contenus les plus adaptés aux exigences de l'exercice de votre métier et de votre quotidien professionnel. Nous faisons appel à des professionnels ayant un vécu rare ou à des perfusionnistes ayant effectué un travail de recherche dans le domaine de la perfusion et désireux de le partager. Donner le temps et une parole ouverte aux conférenciers et aux formateurs fait partie de nos impératifs, ainsi que de proposer les supports les plus pertinents. Nous savons les échanges entre orateurs et participants cruciaux, et un temps dédié leur sera réservé à la fin de chaque session de communications.
- 8) Intervenir dans une démarche de qualité pour ses formations : elle sera tenue d'évaluer et de faire évaluer ses contenus afin d'estimer leur impact immédiat ainsi que sur le plus long terme, et l'avis des participants sera requis et analysé.

La participation aux journées de formation de la SFACCEC donnera un crédit de 40 points de certification professionnelle SFACCEC.

## INSCRIPTION / CONVOCATION

- Inscription individuelle : adressez-nous votre bulletin d'inscription daté, signé, accompagné des frais d'inscription à l'ordre de la SFACCEC. Dès réception, nous vous retournerons une facture acquittée. Une attestation individuelle de formation sera remise, à l'issue de la formation, à chaque participant ayant effectivement suivi l'intégralité du programme pédagogique.
- Inscription dans le cadre d'une convention de formation professionnelle : adressez-nous votre bulletin d'inscription signé par votre employeur ou le responsable formation de votre établissement. Dès réception, nous vous adresserons une convention de formation par mail à nous retourner signée et revêtue du cachet de l'établissement. Dans le cas d'une prise en charge par un organisme tiers (OPCO...), il appartient à l'établissement du participant de :
  - faire la demande de prise en charge avant la formation
  - d'indiquer sur la convention de formation l'établissement à facturer, en précisant sa raison sociale et son adresse postale. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à la SFACCEC avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés à l'établissement du participant. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'établissement du participant. Dans le cas où l'organisme financeur n'accepterait pas de payer la charge qui est la sienne (absences, abandons), le coût de l'ensemble de la formation reste dû par l'établissement du participant. À l'issue de la formation, l'attestation de présence, la feuille d'émargement (uniquement sur demande) et la facture seront envoyées à l'établissement (et/ou à l'organisme financeur).
- Au plus tard 15 jours avant le début de la formation, nous vous adresserons la convocation précisant : le titre du stage, les dates, horaires et lieu, le plan d'accès et si besoin les coordonnées d'hôtels.
- Le nombre de places étant limité, les candidatures sont prises en compte par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.

## TARIFS ET CONDITIONS FINANCIÈRES

Le prix par participant est indiqué sur la page des droits d'inscription à la fin du document programme. Ce prix est forfaitaire et comprend l'accès au programme scientifique, à l'exposition, aux pauses café et déjeuners, servis dans l'exposition.

## CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation par le participant ou par l'établissement doit être confirmée par écrit au secrétariat de la SFACCEC ([secretariat@sfaccecc.fr](mailto:secretariat@sfaccecc.fr)). Le trésorier de la SFACCEC ([tresorier@sfaccecc.fr](mailto:tresorier@sfaccecc.fr)) sera mis en copie de ce mail.

Une annulation tardive par l'établissement demandeur ou par un participant dans le cadre d'une inscription individuelle donnera lieu à la facturation suivante :

- Pour toute annulation intervenant dans les 20 jours précédant la session : 50 % du montant de la formation.
- Pour toute annulation intervenant dans les 8 jours précédant la session : 100 % du coût de la formation (ce coût ne constitue pas une dépense déductible de la participation de l'employeur à la formation professionnelle). Toutefois, la SFACCEC offre la possibilité à l'établissement, avant le début du stage, de remplacer le stagiaire initialement inscrit par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, et ce après accord de notre équipe pédagogique.
- Modification du calendrier ou annulation d'une session par la SFACCEC. En cas de force majeure ou dans le cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant, la SFACCEC se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session inscrite au calendrier. Le participant sera alors prévenu et se verra proposer de reporter son inscription sur une session ultérieure. Dans le cas d'une annulation sans report, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Est précisé que les coûts pédagogiques n'incluent pas les frais de déplacement et d'hébergement.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de la facture. Le règlement du prix de la formation, en précisant toujours le numéro de facture, le nom de l'établissement, le nom du participant, comptant et sans escompte, est effectué par virement bancaire à l'ordre du Crédit Mutuel, Compte SFACCEC, 176 Avenue de Général de Gaulle - 54380 Dieulouard- Banque 10278 - N° de compte 00020813701 - Clé : 81 - IBAN : FR76 1027 8050 06000208 1370 181 - BIC : CMCIFR2A

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

## ORGANISATION DES JOURNÉES FORMATION PERFUSION

**Horaires** : l'accueil des participants se fait à partir de 08h. Nos formations débutent à 9h jusqu'à 18h30 ; le dernier jour, les horaires peuvent être aménagés pour permettre aux participants qui doivent prendre le train ou l'avion d'être dans les temps.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations contenues dans le bulletin sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande d'inscription. Votre adresse électronique est nécessaire pour vous communiquer différents renseignements pratiques ainsi que la newsletter de la SFACCEC vous informant de notre programme de formation. Toutes ces données sont utilisées par la SFACCEC pour la gestion et la promotion de ses actions de formation, à l'exclusion de toute vente ou location de son fichier et font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1976 modifiée relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en nous adressant un courrier.

## CONFIDENTIALITÉ ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, sans autorisation préalable de la SFACCEC.

**La feuille d'émargement** : vous signez une feuille d'émargement, qui atteste de votre présence à votre arrivée au niveau de l'accueil. Cette feuille sera adressée à votre établissement en fin de session (sur demande uniquement).

**Le support pédagogique** : des présentations seront mises en ligne sur notre site (<https://www.sfaccecc.fr>), avec l'accord de leurs auteurs. Elles sont accessibles uniquement aux adhérents de la SFACCEC à jour de leur cotisation. Le dernier jour de l'événement des JFP, vous aurez à remplir un questionnaire de satisfaction de ces Journées de Formation. Il nous permet de connaître votre avis et d'améliorer sans cesse nos formations. Conformément aux recommandations validées par la HAS, la SFACCEC a mis en place un dispositif d'évaluation des activités de formation.